

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 09 MARS 2026

Conseillers élus : 14
En exercice : 14
Présents : 10
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 2
Absents non excusés : 2

Date de convocation : 02 mars 2026

Étaient présents : Mme Charlotte ALBERT ; M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; M. Damien FANCELLO ; Mme Catherine LECUYER ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

Étaient absents excusés : Mme Patricia MELY a donné procuration à M. Jean-Jacques ARNOUX ; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à Mme Enza BAROTTE.

Étaient absents non excusés : Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; Mme Pauline GUILBERT.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame La Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 03 décembre 2025.

Madame La Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 7.5-006/2026 : SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS POUR LES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'instruction budgétaire M57 applicable au 1^{er} janvier 2023, modifie les règles relatives aux subventions octroyées aux particuliers pour l'aide forfaitaire aux travaux. Il convient de délibérer en stipulant le nom des particuliers, le montant des travaux ainsi que l'intitulé des travaux effectués.

- Madame Sabine NOACK – Copropriété BELLEVUE
Nature et montant des travaux : isolation thermique extérieures : 37 852,35 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 500,00 €

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.
Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 10 mars 2026
Madame La Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20260309-2026DEL006-DE
Reçu le 13/03/2026

